



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tirs de mortier et de feux d'artifice

Question écrite n° 40016

Texte de la question

Mme Geneviève Levy attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la recrudescence de tirs de mortier et de feux d'artifice. Ces dernières semaines ces tirs nocturnes se multiplient dans les quartiers, du fait d'un petit nombre de citoyens ignorant les règles élémentaires du vivre-ensemble. Ces tirs génèrent de réelles nuisances sonores, un sentiment d'insécurité et des tensions qui peuvent avoir des conséquences graves. Incivilités, violences verbales voir physiques, lorsque des voisins interpellent les auteurs de trouble, se multiplient. Les forces de l'ordre prévenues souvent n'interviennent pas faute d'effectifs de nuit suffisants et jugeant ces nuisances sonores mineures. En outre, ces tirs de mortier et de feux d'artifice sont dangereux pour l'intégrité physique des auteurs, et des passants. Ces dispositifs explosifs sont même devenus des armes, lancées contre les forces de l'ordre. Il est impératif que des ordres soient donnés par les autorités des forces de l'ordre pour contenir et diminuer drastiquement ces situations. Les citoyens sont lassés par l'inaction des pouvoirs publics à ce sujet et se sentent abandonnés. C'est pourquoi elle souhaiterait connaître les mesures mises en œuvre pour lutter contre les tirs de mortier et de feux d'artifice.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40016

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juillet 2021](#), page 5273

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)